

Presse Nationale

> Politique



8ème TAC à Ouagadougou: Ouattara fait Grand-Croix de l'Ordre de l'Étalon du Burkina Faso.

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a co-présidé hier, avec son homologue du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, la cérémonie solennelle d'ouverture de la 8e Conférence au Sommet du Traité d'amitié et de coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Intervenant à cette occasion, Roch Marc Christian Kaboré a salué le leadership des Chefs d'Etat de la sous-région, dont le Président Alassane Ouattara, pour leur engagement à lutter contre le terrorisme, car « sans paix, ni sécurité, aucun développement n'est envisageable ». Pour terminer, il a élevé son homologue ivoirien, à la Dignité de Grand-Croix de l'Ordre de l'Étalon du Burkina Faso.



8e conférence au sommet du TAC à Ouagadougou : Ce qu'Alassane Ouattara a dit à la cérémonie d'ouverture, hier

Le Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, a fait un discours, hier 31 juillet 2019 à Ouagadougou, lors de la cérémonie d'ouverture de la 8e conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Alassane Ouattara a déploré la lenteur voire le non-démarrage de certains chantiers, dans le cadre du TAC.

> Economie



8ème TAC à Ouagadougou : Trois accords signés

La cérémonie de clôture de la 8ème Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération(TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, ce 31 juillet 2019, à Ouagadougou, a vu la signature de de 3 accords, dans les domaines de la coopération transfrontalière, des mines et géologie et de la protection des enfants.



8ème Conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération Côte d'Ivoire-Burkina Faso, le Président ivoirien Alassane Ouattara à propos de l'orpaillage clandestin : La lutte nécessite des efforts coordonnés pour venir à bout de cette activité dévastatrice.

Lors de son discours à la cérémonie de clôture de la 8è Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, ce 31 juillet 219 à Ouagadougou, le Président Alassane Ouattara, a signalé les dangers de l'orpaillage clandestin et les efforts qui devraient être faits pour contrer ce fléau. « Je pense en particulier que la lutte contre l'orpaillage clandestin nécessite des efforts coordonnés en vue de venir à bout de cette activité dévastatrice, aussi bien pour nos économies que pour l'environnement et la santé de nos populations. L'examen de cette question est d'une urgente nécessité », a-t-il déclaré.



Transport moderne : La Côte d'Ivoire aura sa ligne de Bus à haut niveau de Service (BRT)

À l'instar des actions mises en œuvre pour la modernisation du transport en Côte d'Ivoire, l'approbation par le Conseil d'administration de la Banque mondiale, en juin 2019, d'un financement de 180 milliards de FCFA à la Côte d'Ivoire, pour la construction d'une ligne de Bus à haut niveau de Service (BRT) à Abidjan, augure une émergence dans ledit secteur. Ce financement est accordé dans le cadre du Projet de mobilité urbaine d'Abidjan lancé récemment par le gouvernement ivoirien. Le projet transformera le quotidien des plus démunis à Abidjan et dans les villes secondaires.



Bilan de la Cour d'appel de commerce

La Cour d'appel de commerce d'Abidjan tient un séminaire ce jeudi 1er août 2019 à l'hôtel Palm Club d'Abidjan-Cocody. Cela en vue de présenter le bilan de ses activités portant sur l'année judiciaire 2018-2019. Ce sera l'occasion de relever les dysfonctionnements et proposer des solutions pour une meilleure prise en charge des litiges commerciaux.

Coopération économique Côte d'Ivoire-Burkina faso : Souleymane Diarrassouba salue le dynamisme des projets structurants

Ouvert le mardi 30 juillet 2019 à Ouagadougou, au Burkina Faso, la 2e édition du Forum économique ivoiro-burkinabè, se tient en marge de la 8e session du Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Ce, en présence des Premiers Ministres, Amadou Gon Coulibaly de la Côte d'Ivoire et Christophe Joseph Dabiré du Burkina Faso. Au cours de cette rencontre, le ministre ivoirien du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, a salué la coopération entre les deux pays qui se renforce davantage, par des projets structurants et multisectoriels à impacts certains sur le secteur privé et l'amélioration des conditions de vie des populations.

> Société



Enseignement supérieur : Les concours d'entrées à l'INP-HB ouverts

Les concours directs d'entrée à l'Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) pour l'année académique 2019-2020, sont ouverts, indique un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Peuvent faire acte de candidature, les élèves titulaires du baccalauréat, du BT ou équivalent de la session 2019. Toutefois, ils devront avoir 22 ans au plus pour les cycles longs (classes préparatoires) et 24 ans pour les cycles courts. Le dépôt du dossier de candidature se fera du 1er au 16 août 2019 à l'antenne d'Abidjan.



Après sa réhabilitation : La cité U d'Adjamé 220 logements livrée, hier

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Albert Mabri Toikeusse a procédé, hier 31 juillet 2019, à la remise des clés de la cité universitaire Adjamé 220 logements réhabilitée, au directeur général du Centre régional des œuvres universitaires d'Abidjan 2 (CROU A2), Ouattara Osein. Pour Toikeusse Mabri, cette cérémonie revêtait un caractère symbolique, car le CROU, dira-t-il a été créé pour offrir des œuvres aux étudiants, dont celles qui sont indispensables, telles que les logements et les restaurants. « Nous continuons le plaidoyer pour que les étudiants soient dans les meilleures conditions », a-t-il confié. Mabri a annoncé pour les jours à venir, la construction d'un restaurant à l'Université Nangui Abrogoua et d'un second restaurant à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody.

A l'International

> Economie



Kaboré et Ouattara déplorent le blocage du chantier ferroviaire Abidjan-Ouaga

Les Présidents ivoirien Alassane Ouattara et burkinabè Roch Marc Christian Kaboré ont signé mercredi 31 juillet 2019 à Ouagadougou de nouveaux accords bilatéraux et déploré le blocage de chantiers annoncés dans le cadre du Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre les deux pays, notamment celui portant sur la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou. Prévus pour démarrer durant le premier semestre de cette année, les travaux de réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou ont été reportés sine die par la Société internationale de transport africain par le rail (Sitarail). Les deux Chefs d'État ont alors demandé à leurs ministres respectifs des Transports d'adresser une lettre à la Société dans les meilleurs délais, afin que les travaux puissent démarrer. « Que les deux ministres puissent écrire et parler avec Sitarail va nous permettre de clarifier un peu l'ensemble de ces questions et de pouvoir donner les moyens afin que nous puissions réaliser ce programme de réhabilitation entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso », a souligné le Président burkinabè. À la fin des travaux, la Sitarail devrait transporter, chaque année, cinq millions de tonnes de marchandises, dont du minerai, ainsi que 800 000 voyageurs entre les deux pays selon les prévisions.

Agence de Presse

> Politique



La conférence au sommet des Chefs d'État du TAC désormais tous les deux ans

La conférence au sommet des Chefs d'État dans le cadre du Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso se tient désormais tous les deux ans à partir du 9ème TAC prévu en 2020 à Yamoussoukro. Les Présidents Alassane Ouattara et Roch Marc Christian Kaboré ont adopté cette résolution, mercredi 31 juillet, à Ouagadougou au 8ème TAC dans le cadre des dispositions visant l'optimisation de la mise en œuvre et de suivi de ce traité d'amitié.

> Economie



Impérieuse nécessité de régler définitivement la situation des ex-occupants du Mont Péko

Il y a une impérieuse nécessité de régler définitivement la situation des ex-occupants du Mont Péko, à l'Ouest de la Côte d'Ivoire où il a été dénombré 52 717 personnes infiltrées dans cette aire protégée. Les Présidents ivoirien Alassane Ouattara et burkinabè Roch Marc Christian Kaboré ont instruit, mercredi 31 juillet 2019 à Ouagadougou dans le cadre du 8ème Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre la Côte d'Ivoire et

le Burkina Faso, les ministres en charge de ce dossier de prendre des mesures diligentes pour parvenir aux objectifs fixés. Les parties s'engagent à rechercher ensemble les ressources nécessaires avant fin 2019 pour recenser les ex-occupants du parc national du Mont Péko.



Pêche artisanale : les mareyeuses, en grève, ferment le débarcadère Mohammed VI de Locodjro

Le point de débarquement Mohammed VI ou débarcadère de Locodjro (Ouest d'Abidjan) est fermé depuis lundi suite à une manifestation des mareyeuses se disant « trahies » par l'Etat ivoirien, dans le projet financé par Mohammed VI, Roi du Maroc. Les acteurs (près de 4 000 personnes dont 2 400 marins pêcheurs et 1 600 mareyeuses) auxquels ce projet est destiné pour améliorer leurs conditions de vie, se sentant « floués » par l'Etat ivoirien se sont soulevés pour « revendiquer le débarquement effectif des pirogues sur le débarcadère exploité à moins de 5% de sa capacité ». « La faute est au gouvernement qui nous a fait venir ici alors que les pêcheurs ne viennent pas débarquer le poisson sur le site. Ils vont servir l'ancien site à Abobodoumé. Depuis deux ans, nous sommes sans activités alors que nous avons investi beaucoup d'argent dans la location des pirogues », fulminent Déborah Gnéoulou et Marie Flore Aké. Face à cette situation confuse, les mareyeuses et mareyeurs sont décidés à poursuivre leur mouvement jusqu'à satisfaction de leur revendication principale qu'est le débarquement sur le débarcadère.



Les Chefs d'État du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire s'engagent à lutter contre l'exploitation clandestine des mines à petite échelle

A la cérémonie d'ouverture officielle du 8ème Traité d'Amitié et de Coopération (TAC), le 31 juillet 2019 à Ouagadougou (Burkina Faso), le Président ivoirien, Alassane Ouattara et son homologue burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré, se sont engagés à lutter contre l'exploitation des mines à petite échelle en raison de ses impacts négatifs croissants, notamment sur la santé, l'environnement et l'économie agricole. Ils sont convenus de circonscrire ce fléau à travers l'adoption de cadre juridique et institutionnel appropriés et la mise en œuvre d'actions vigoureuses.

> Société



Satisfecit de Gon pour la mise en œuvre réussie du Mémorandum d'entente sur la sécurité

La mise en œuvre réussie du Mémorandum d'entente sur la coopération des services de sécurité du Burkina Faso et ceux de la Côte d'Ivoire est un réel motif de satisfaction, à traduit le Premier Ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly, mardi 30 juillet 2019, à Ouagadougou dans le cadre du 8ème Traité d'amitié et de coopération (TAC) entre ces deux pays. Ce Mémorandum d'entente sur la coopération des services de sécurité des deux pays à été signé à Ouagadougou le 18 juillet 2017, rappelle-t-on".



Les gouvernements ivoirien et burkinabè vont coopérer pour démanteler les réseaux de trafiquants d'enfants

Les gouvernements ivoirien et burkinabè vont coopérer pour démanteler les réseaux de trafiquants d'enfants entre les deux pays, poursuivre et punir les auteurs et complices, selon une recommandation entérinée par les Présidents Alassane Ouattara et Roch Marc Christian Kaboré, lors de la conférence au sommet du 8ème Traité d'Amitié et de Coopération(TAC) entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso tenue, mercredi 31 août 2019 à Ouagadougou. Pour y parvenir, ces deux pays devront procéder au renforcement de leurs dispositifs nationaux de surveillance et de vigilance sur la traite et les pires formes de travail des enfants.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci

@gouvci.officiel

gouvvideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.